

Département : Vendée 85
Commune : L'Aiguillon-la-Presqu'île
Nom de la plage : Plage de La Barrique

DESCRIPTION DE LA ZONE DE BAINADE

Nature : Sable
 Longueur : 690 m
 Largeur maximale : 100 m (plage + estran)
 Marnage moyen : 3,70 m
 Marnage maximum : 5,60 m

Localisation du point ARS (lambert 93)
 X : 367416 ; Y : 6589355

Date de la saison balnéaire : du 1^{er} juillet au 31 août
 Fréquentation maximum : 3000 personnes

Équipement



Autres activités : Commerce de petite restauration - Animations
 Zone riveraine : Dunes
 Population permanente : 2750 habitants
 Population estivale : 20 000 habitants + fréquentation journalière

INVENTAIRE DES SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION

Assainissement eaux usées	Présence d'un poste de refoulement sur la plage. Absence de trop-plein et faible criticité (2 sur 6). Alarme téléphonique en cas de panne.
Assainissement pluvial	Pas de rejet direct sur la plage, Les eaux pluviales sont infiltrées, une dune sépare la plage des secteurs urbanisés
Activités industrielles / Agriculture	Sans objet sur la zone
Autres sources	Contamination marine possible ; depuis l'estuaire du Lay Plage autorisée aux activités équestre



Usages de l'eau

- Plage de La Barrique
- Analyse ARS eaux de baignade
- Réseaux REMI/REPHY - conchyliculture
- Activité nautique
- Port / zone de mouillage
- Zone conchylicole classée A/B
- Zone conchylicole classée B
- Zone de baignade

Sources potentielles de pollution

- Aire de stationnement (de service) camping car
- Aire de stationnement (de service) camping car en projet
- Camping
- STEP
- Rejet eaux pluviales sec
- Rejet eaux pluviales avec écoulement d'eaux claires
- Rejet eaux pluviales avec écoulement d'eaux usées
- Zone équipée d'Assainissement Non Collectif
- Zone dépourvue de système d'assainissement

QUALITÉ DU MILIEU MARIN

Évolution du classement :

Année	2014 ²	2015 ²	2016 ²	2017 ²	2018 ²	2019 ²	2020 ²	2021 ²	2022 ²
Classement									

² : classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013

Aucun dépassement n'est constaté sur les quatre dernières années

Potentiel de prolifération des macro-algues : Pas d'échouage d'algues vertes

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

Pas de données sur la zone de baignade. Point de surveillance le plus proche :
30065007 La Passe des Esnandais (terre)

SITUATION À RISQUE (PAR ORDRE D'IMPORTANCE)

La plage de La Barrique présente un risque de vulnérabilité très faible.

PLAN D'ACTION

Au vu de la qualité de l'eau, aucune action corrective particulière n'est à prévoir.

- Une surveillance régulière est prévue durant la saison touristique.
- Une surveillance active est prévue en cas de pics de pollution sur les plages voisines

Fréquence d'analyse
1 analyse par semaine en saison

Ce protocole est déjà en place en partenariat avec l'ARS et la SAUR dans le cadre du suivi pro-actif de la qualité des eaux de baignade.

MISE EN PLACE DE MESURE DE GESTION ACTIVE

Système mis en place - Plage de La Barrique

Surveillance active Analyse supplémentaire : Analyse rapide *	
Élément déclencheur	Protocole
En cas de pic de pollution signalé sur une plage voisine, en cas de problèmes sur le réseau d'eaux usées (débordement d'un poste de refoulement, casse, ...).	<u>Surveillance :</u> 1 analyse par jour pendant 48 h suivant le pic de pollution jusqu'à retour à la normale

**si un dépassement est constaté avec la méthode rapide, alors une vérification est réalisée avec une méthode d'analyse homologuée ARS.*

Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, avec suivi de la pollution et ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.